



**PROTOCOLE POLICE
NATIONALE 2016/2020**

Policiers du CEA : Prime Officier de Police Judiciaire

➔ **Maintien de la prime
de 50€ mensuel
pour les fonctionnaires du
CEA ayant la qualification
OPJ
mais qui n'exercent pas.
Paiement trimestriel, soit
annuellement 600€.**

➔ **Pour les CEA exerçant
les fonctions d'OPJ**

Augmentation en 3 phases :
1^{er} octobre 2016 : + 15 € mensuel
1^{er} octobre 2017 : + 30 € mensuel
1^{er} octobre 2018 : + 40 € mensuel

**Au 1^{er} octobre 2018, les fonctionnaires du
CEA exerçant les fonctions d'OPJ
toucheront, 1080 € annuellement, paiement
trimestriel.**

50€ ➔ 90€

L'UNSA Police obtient une clause de « revoyure » tous les 2 ans.

**L'UNSA Police, un syndicalisme de combat,
la technicité en plus !**

UNSA Police, le langage de vérité !